Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026

Commission administrative paritaire académique enseignants 2d degré, professeurs de l'Ensam, CPE, PsyEN de l'académie de Versailles

Engagé·es au quotidien pour les personnels et les élèves



CAP

Commission administrative paritaire

En CAP les élu·es appuient les recours des collègues qui contestent une décision individuelle défavorable (rdv de carrière, refus de titularisation, de congé formation ou de temps partiel). Ils siègent aussi en CAP disciplinaire.

Pourquoi voter FSU ?

La FSU se bat contre la remise en cause des droits des personnels et l'absence de transparence dans la gestion de la carrière. Présent·es dans tous les établissements, ses élu·es accompagnent les collègues dans les recours, les conseillent et les défendent.

Vos élu·es FSU agissent pour :

Défendre vos recours

Forte de ses nombreuses et nombreux élu·es et militant·es, la FSU est en mesure de :

- peser pour faire valoir vos droits et gagner vos recours
- intervenir directement auprès de la hiérarchie (établissement, rectorat...)
- combattre l'opacité, le favoritisme et l'injustice.

Améliorer votre carrière

Les élu·es de la FSU agissent pour changer les règles régissant les promotions pour :

- améliorer votre carrière et supprimer les obstacles de grade
- accéder à l'échelon maximal de la classe exceptionnelle pour une carrière complète
- combattre l'arbitraire et les inégalités femme-homme.

Revaloriser vos métiers

Les militant·es de la FSU mènent le combat au quotidien dans les établissements pour :

- lutter contre les injonctions et la dégradation des conditions de travail
- renforcer l'éducation prioritaire
- améliorer les conditions de l'inclusion.

Créer des postes

Pour la FSU, l'augmentation du nombre de postes est une nécessité. La baisse démographique doit permettre

- de diminuer le nombre d'élèves et d'étudiant·es par classe et groupe
- d'améliorer vos conditions d'exercice
- de faciliter les mutations.

Du 3 au 10 décembre 2026,

faisons entendre notre voix avec les syndicats de la FSU

Avec la FSU, des élu·es de terrain

Parce qu'on n'est jamais aussi bien défendu·e que par des collègues qui exercent à nos côtés.

Les élu·es FSU, majoritaires dans le Second degré et déterminé·es, siègent pour garantir les intérêts de toutes et tous. Les syndicats de la FSU défendent un Second degré public, laïque et émancipateur et revendiquent la revalorisation des salaires et l'amélioration des conditions de travail.



F.S.U.

Engagé·es au quotidien

#VotezFSU

#Engagé·esAuQuotidien